

(N° 92.)

SÉNAT DE BELGIQUE

SÉANCE DU 19 FÉVRIER 1924

Budget des Recettes et des Dépenses de Ravitail- lement pour l'exercice 1924.

(Voir les nos 5-XIX, 60 et 87 du Sénat.)

Amendements présentés par le Gouvernement. (2^e SÉRIE.)

MINISTÈRE DES FINANCES.
Direction Générale du Budget.

N° 1430B.

ANNEXE 1.

Bruxelles, le 15 février 1924.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

J'ai l'honneur de vous transmettre une note relative à divers amendements que M. le Ministre de l'Industrie et du Travail propose d'apporter au Projet de budget des Recettes et Dépenses de Ravitaillement pour l'exercice 1924.

Ils se traduisent par :

Une augmentation de dépenses de fr.	600,000	»
Et une augmentation de recettes de	945,000	»

En suite de ces amendements, le dit Projet de budget s'élèvera :

Pour les dépenses, à la somme de fr.	2,942,923	»
Pour les recettes, à la somme de	5,445,000	»
Excédent des recettes fr.	2,502,077	»
	=====	

Agrérez, je vous prie, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Le Premier Ministre,
Ministre des Finances,
THEUNIS.

Monsieur le Président du Sénat,
Palais de la Nation.

AMENDEMENTS

TABLEAU I.	TABEL I.
<i>Dépenses de ravitaillement.</i>	<i>Proviandeeringsuitgaven.</i>
CHAPITRE III.	HOOFDSTUK III.
SERVICES FRIGORIFIQUES (EN LIQUIDATION).	KOEL- EN VRIESDIENSTEN (IN LIQUIDATIE).
<i>Dépenses de premier établissement.</i>	<i>Kosten voor eerste inrichting.</i>
ART. 6. — Frais de parachèvement des entrepôts en construction. Fr. 625,000 »	ART. 6. — Kosten voor het opmaken der in aanbouw zijnde entrepots. Fr. 625,000 »

Augmentation de 600,000 francs nécessaire pour l'exécution de travaux absolument indispensables à la bonne marche des entrepôts et à l'économie générale de l'exploitation.

Ces travaux comportent :

Entrepôt de Bruxelles :

1 ^o Auvent vitré avec petits bureaux pour locataires . . . fr.	65,000 »
2 ^o Surélévation de la clôture sur l'auvent.	7,000 »
3 ^o Construction d'un mur de clôture vers la rue Walravens . .	45,000 »
4 ^o Construction d'un mur à front de quai (soubassement avec grillage fondation au bon sol, 160 mètres de long) . . .	82,000 »
5 ^o Grilles d'entrée	7,000 »
6 ^o Pavage sous l'auvent et devant l'entrepôt.	78,000 »
7 ^o Thermomètres électriques à distance	25,000 »
8 ^o Troisième groupe compresseur frigorifique	200,000 »
9 ^o Honoraires et imprévus.	66,000 »

Entrepôt de Marcinelle :

Installations sanitaires	7,000 »
Acquisition du terrain contigu à l'entrepôt en vue de l'établissement d'un congélateur (terrain appartenant à l'Administration des chemins de fer)	13,961 80
Frais divers et imprévus	4,038 20

Fr. 600,000 »

=====

Le coût de ces diverses constructions et acquisitions a été prévu dans le crédit de 8,220,000 francs alloué à l'article 7 du Budget des recettes et des dépenses de Ravitaillement pour l'exercice 1922, mais par suite de diverses circonstances, il n'a pu être procédé en temps utile aux adjudications et les crédits s'y rapportant sont restés inemployés. Ils seront annulés lors de l'apurement des comptes du budget de l'exercice 1922.

TABLEAU II.

Recettes de ravitaillement.

ARTICLE PREMIER. — Le produit de
la location de cube frigorifique.
Fr. 4,600,000 »

Augmentation de 1,000,000 de francs.

Le montant de ces prévisions de recettes a été établi en tenant compte des résultats complets obtenus pour l'exercice 1923 et des augmentations de tarifs appliquées depuis octobre 1923.

ART. 2. — Produit de la location de wagons. . . . fr. 400,000 »	ART. 2. — Opbrengst van het ver- huren van wagens, fr. 400,000 »
--	---

Augmentation de 225,000 francs.

Les résultats de l'année 1923 permettent d'escompter pour 1924 une recette de 400,000 francs. Il est à noter que le nombre des wagons à louer est porté de 61 à 90.

ART. 3. — Produit de la vente de glace fr. 370,000 »	ART. 3. — Opbrengst van den ijs- verkoop fr. 370,000 »
---	---

Diminution de 280,000 francs.

L'évaluation de cette recette a été mise en concordance avec les résultats obtenus pour l'année 1923.

TABEL II.

Proviandeeringsontvangsten.

ARTIKEL ÉÉN. — Opbrengst van het
verhuren van cubusbevries inrich-
tingen fr. 4,600,000 »